

RAPPORT D' ACTIVITES DU MOIS DE JUIN 2010

Titres phares

- Poursuite de la mission de suivi évaluation du coordonnateur régional de LAGA au sein du projet PALF et retour du coordonnateur national au Congo;
- Entretien avec plusieurs acteurs intervenant dans le circuit de l'application de la loi faunique ;

Généralités

Maintien par les coordonnateurs et les conseillers juridiques du PALF des contacts avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi sur la faune. Ces entretiens tournent autour de l'impératif de signature d'un protocole d'Accord entre d'une part le Ministère du Développement Durable de l'Economie Forestière et de l'Environnement(MDDEF) et d'autre part du PALF.

Ils portent aussi sur des cas de contentieux fauniques en hibernation aussi bien au niveau de la Direction Départementale des Eaux et Forêts qu'au niveau des juridictions compétentes.

Investigations

16 investigations ont été menées ce mois dans 7 arrondissements du département de Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Poto Poto, Moungali, Ouenzè, Talangai, Mfilou,) et **2 autres enquêtes** dans le département du Pool(kinkala, Tombo Mayianga) **soit un total de 18 investigations**

Ces investigations ont porté sur les Félines, les pachydermes et les primates.

Opération

Compte tenu du nombre considérable des procédures judiciaires amorcées près les Tribunaux de grande instance de Brazzaville, de Pointe noire et de Ouesso, il a été jugé utile et même urgent de privilégier le suivi des dites procédures non encore abouties au détriment des opérations afin de ne pas disperser nos énergies. Il s'agit des cas : SALABANDZI ARSENE, YANG YI, BABINDAMANA YVES, IKOUMA CHRISTIAN SHOYI, GAYAMA ESTHERE, MALANDA RUDE LISIA, GUEYE CHEICK, PEA ONIANGUET, OWASSI NGOKA PATRICK, OSSETE RAHARY, VOLOLONA SIMONE.

En plus la coordination a mis un point d'honneur à l'évaluation et à la réorganisation du travail au sein de PALF

Département juridique

- 04 délinquants se trouvent en détention à la maison d'arrêt (3 à Brazzaville et 1 à Pointe-Noire)
- **14 cas** sont suivis à savoir: GUEYE CHEIK, SOUKISSA DYKAYA, DAVIDI



IMPUNITÉ ZERO AUTOUR DE LA CRIMINALITÉ FAUNIQUE

SIDOUANE et autres, MALANDA RUDE, SALABANDZI ARSENE, GAYAMA

ESTHERE et OKOUNGA STADY, Mme OSSETE née RAHARY VOLOLONA SIMONE et TOTHAUD OLGA LAURE RISQUE, MIREILLE OTANGA, BABINDAMANA YVES, IKOUMA Christian Shoyi, BOTATA Roland et GAMBOMI Adèle, MOMBO Florence, MBANI Michel, Nina MENG et YONG YING

- 03 cas sont programmés à l'audience à savoir: SALABANDZI Arsène, MBANI Michel et NINA MENG.
- Renvoi d'une juriste engagée depuis le 1 juin 2008, pour travail au ralenti, négligence professionnelle et retard à répétition
- Interview de 7 juristes et début de test de 2 d'entre eux

Département de communication

- 32 pièces médiatiques ont été produites et publiées à travers la presse écrite (17) en français, la Radio (13) 8 en français, 3 en kituba et 4 en lingala
- Principaux sujets développés sur l'application de la loi sur la faune: « Un agriculteur trafiquant de chimpanzé devant la barre, Un trafiquant de produits fauniques devant la barre, Un agriculteur trafiquant de chimpanzé devant la barre, Un trafiquant de produits fauniques devant la barre, Arrestation d'un congolais et d'une femme chinoise avec des produits de la faune intégralement protégés, Un présumé complice de trafic d'une peau de panthère arrêté. »

Politiques extérieures

- Rencontre du Directeur Général du MDDEFE en vue de présenter le travail abattu et relancer le sujet sur la question de signature d'un protocole d'Accord entre le MDDEFE et le PALF ;
- Entretiens avec l'avocat en charge du dossier de la chinoise appréhendé le 20 mai dernier à Pointe Noire pour davantage renforcer notre défense face à une délinquante qui use du dilatoire et de la tromperie pour se soustraire de sa responsabilité ;
- Réunions avec les autorités du Bureau National de l'Accord de Lusaka, de la Gendarmerie Nationale. Celles-ci visent à raffermir les méthodes d'enquêtes et d'opérations ;
- Rencontre avec le Directeur Départemental de l'Economie Forestière de Brazzaville et le Chef Service Faune de la même Direction dans le but d'harmoniser une stratégie commune dans le suivi du contentieux. Au cours de cette réunion, il a été constaté que 10 affaires sont bloquées au niveau des juridictions et les premières démarches aux près du greffe ont permis de voir que l'affaire SALANZI est programmée pour l'audience du 28 juin et que une décision avait été rendue dans l'affaire YONG YING depuis mai 2010

En outre toujours au cours de cette réunion, le Directeur Départemental du MDDEFE a brisé sa réticence et a décidé de régulariser la procédure du délinquant appréhendé le 22 mai avec une peau de panthère. Il a initié une plainte signée par le DG qui sera versé



IMPUNITE ZERO AUTOUR DE LA CRIMINALITE FAUNIQUE

dans le dossier ce dernier.

Management

- Retour du Coordonnateur National et ensemble avec le Coordonnateur Régional Chargé du Transfert d'Expérience, ils interviewent des candidats juristes et enquêteurs
- Réunions régulières avec le personnel du PALF

